0660522J
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE MARCEL PAGNOL
9 ESPACE ANNA POLITKOVSKAIA
66050 PERPIGNAN CEDEX
Tel : 0468610892

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/10/2022
Réuni le : 08/11/2022
Sous la présidence de : Sophie Baugey-Fritz
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

DÉCHETTERIE : Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention relative à la collecte des ordures avec Perpignan Métropole qui débute le 1er janvier 2023 (tacite reconduction)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Baugey-Fritz
Prénom : Sophie
Signé le: 10/11/2022 10:04:18

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.